

Cass soc 18 octobre 2006

Par **Amfu92**, le 17/10/2013 à 16:18

Bonjour à tous,

Je me permets de vous solliciter car je suis dans le brouillard total.
Je suis sur mon commentaire d'arrêt depuis deux jours maintenant et je sèche complètement : je n'avais jamais connu ça -- je ne sais pas quelles idées mettre en avant, quel plan adopté...
Je n'ai rien et je commence à paniquer !

Je suis en L3 et commence tout juste à faire du droit du travail, une matière qui me plait beaucoup.

Est-ce que quelqu'un pourrait avoir la gentillesse de m'aiguiller un peu, me donner des pistes : les points à mettre en avant, la portée de l'arrêt, une esquisse de plan dont je puisse m'inspirer.

Je ne sais plus quoi faire... Merci par avance.

<http://www.juricaf.org/arrêt/FRANCE-COURDECASSATION-20061018-0444602>

Amfu

Par **bulle**, le 17/10/2013 à 16:44

Bonjour,

Désolé mais ça ne marche pas comme ça sur ce forum. Vu que vous êtes nouvelle, pas de soucis, on ne vous en voudra pas [smile3]

[citation] 7) Concernant les sujets de type devoir donné pour la fac. Nous ne sommes en aucun là pour faire le travail à votre place ! Dès lors, nous ne répondrons à vos questions que si vous montrez que vous avez un minimum travaillé. Pour cela nous exigeons au minimum un plan détaillé et une problématique de votre part avant d'envisager de vous conseiller. Vous mâcher complètement le travail ne serait pas un service à vous rendre de toute façon. Et une fois le résultat obtenu, il serait courtois de nous informer de la suite de votre devoir. Donner la correction du prof ne coûte rien et nous permet à nous aussi d'avancer (pensez que quelqu'un d'autre peut avoir le même sujet par la suite). [/citation]

N'oubliez pas la possibilité de chercher des commentaires qui ont été fait par la doctrine

notamment dans les revues juridiques.

Par **Amfu92**, le **17/10/2013** à **16:57**

J'ai déjà regardé malheureusement et il n'y a rien.

Je suis un peu paumée.

Mais, bon c'est pas grave. Merci quand même =)